

Assemblée Générale -GJ du Magny- Mardi 14 mai 2019.

Résumé :

I- Rencontre avec le sous-préfet le lundi 13 mai 19.

- *Le camp ;*

- *L'Assemblée des Assemblées ;*

- *Vote de la **création d'une association** à la majorité des présents. Un groupe y travaille.*

II- Point sur les actions passées et à venir.

III- Préparation de l'Assemblée des Assemblées (AdA) au Magny ;

Date : du vendredi 28 juin au dimanche 30 juin 2019 ;

Lieu : stade du Pouloux au Bois-de-Verne .

- *Venue des GJ St-Nazaire : dimanche 19 à mercredi 22 mai 19 ;*

- *Vote des 4 appels de St-Nazaire : **vote oui** à la majorité des présents pour les assemblées citoyennes, l'annulation des condamnations des GJ, la convergence écologique, **vote neutre** à la majorité des présents pour la mobilisation pendant les élections européennes.*

- *Besoins : volontaires pour rencontrer les habitants du Bdv. Et plein d'autres choses...*

IV- Groupes de travail.

* Pour en savoir plus sur l'AdA.

I - Rencontre avec le sous-préfet le lundi 13 mai, Fanny, Alex, Cyrille :

Le camp :

- Les installations mêmes provisoires doivent être démontées !

- L'accès au camp reste possible tant que nous ne créons pas de désordre public.

- Le camp et le stade du Pouloux sont sous la responsabilité de Madame Jarrot.

- Il n'existe pas de plainte de la part du voisinage contrairement à ce qui se raconte.

- Si les actions sont déclarées et que nous ne provoquons aucun débordement, le camp et l'Assemblée des Assemblées pourront continuer. Le blocage de carrefour momentané lors de manifestations déclarées ne pose pas de problème légal.

Avenir : des pistes sont explorées pour trouver une meilleure solution avec recherche d'un endroit couvert pour nous permettre de nous réunir dans de meilleures conditions.

L'Assemblée des Assemblées du vendredi 28 au dimanche 30 juin :

- Il faut faire les déclarations officielles. Une réunion avec le sous-préfet, la police nationale, municipale, les pompiers... doit avoir lieu début juin pour organiser tout ce qui concerne la sécurité.
- Déclarer les actions envisagées.
- Prévoir un emplacement parking pour l'accueil (50 places actuelles disponibles au stade).

Conséquences :

Discussion et vote autour de la **création d'une association** pour « chapeauter » le regroupement des GJ du Magny.

Le vote a donné une large majorité de OUI, un groupe travaille sur cette création. JB, entre-autres s'en occupe.

II – Point sur les actions passées et à venir :

- Présentation au camp du film « J'veux du soleil » de Ruffin » : retour très positif de GJ de Chalon.
- Rassemblement à Dijon le samedi 1^{er} juin pour une manif.
- Action commune à Mâcon le 15 juin.
- Plusieurs rencontres prévues dans le cadre du groupe qui travaille sur la démocratie.
- Proposition d'une soirée privée payante sur réservation par Raphaël.

III – Préparation de l'Assemblée des Assemblées (AdA) au Magny, du vendredi 28 au dimanche 30 juin 2019 :

Lieu : Stade du Pouloux au Bois-du-Vernes.

De dimanche 19 mai au mercredi 22 mai : **accueil de GJ de St-Nazaire** pour travailler ensemble sur l'organisation de l'AdA.

Présentation des 4 appels de la 2^e Assemblée des Assemblées de St-Nazaire

(il y en a 5 mais le premier est l'Appel à rejoindre l'AdA que nous avons déjà voté pour acceptation de notre participation) :*

- *RETROUVONS NOTRE POUVOIR DE DÉCISION, PLACE AUX ASSEMBLÉES CITOYENNES !* Cet appel a été voté **OUI** par la majorité des GJ présents, nous n'avons pas comptabilisé les votes car le résultat était visible.

- *APPEL À L'ACTION ET À LA MOBILISATION POUR LA PÉRIODE DES ÉLECTIONS EUROPÉENNES.* Cet appel a été très discuté : nombre de votes (de mémoire) **NEUTRE 37**, OUI 16, NON moins de 5 (il me semble).

- *SAMEDI 18 MAI – ACTE 27 DES GILETS JAUNES NOUS EXIGEONS L'ANNULATION DES PEINES DES PRISONNIERS ET CONDAMNÉS DU MOUVEMENT!* Cet appel a été voté **OUI** par la majorité des Gj présents, nous n'avons pas eu besoin de comptabilisé les votes.

- *APPEL POUR UNE CONVERGENCE ÉCOLOGIQUE : (je remets la conclusion pour le plaisir) « La planète bleue a besoin de jaune pour rester verte ! ».* Cet appel a été validé à une majorité visible de **OUI**.

Besoins pour la préparation de la 3^e AdA au Magny :

Appel à toutes les bonnes volontés pour la préparation et sur la durée de l'Assemblée. Il faut des volontaires pour aller rencontrer les gens et les commerçants du Bois-de-Vernes et expliquer ce qu'est l'AdA. Des textes ont été préparés par un groupe de travail.

IV - Fin de l'Ag et début des groupes de travail par thèmes.

Plusieurs pôles existent :

- Inscriptions,
- hébergement,
- internet,
- média,
- logistique,
- hygiène, environnement,
- création de l'association,
- préparation d'arguments.

* Pour en savoir plus sur l'AdA : le travail des Assemblées de Commercy et Saint-Nazaire, leurs Appels sont consultables sur <https://gilets-jaunes71.fr> (cliquer sur Assemblée des assemblées St-Nazaire).

- Le passage qui concerne l'AdA dans l'Appel général de la 2^e Assemblée des Assemblées de St-Nazaire : «... *Concrètement, nous reconnaissons que l'Assemblée des assemblées peut recevoir des propositions issues des assemblées locales et émettre des orientations (comme l'appel de la première Assemblée des Assemblées de*

Commercy). Ces orientations sont ensuite systématiquement soumises aux groupes locaux.

L'Assemblée des assemblées réaffirme son indépendance à l'égard des partis politiques, des organisations syndicales, et ne reconnaît aucun leader auto-proclamé. Pendant 3 jours, en assemblée plénière et par groupes thématiques, nous avons toutes et tous débattu et élaboré des propositions sur nos revendications, actions, moyens de communication et de coordination.

Nous nous inscrivons dans la durée et décidons d'organiser une prochaine Assemblée des assemblées en Juin... ».

- Le texte d'annonce en haut de chaque Appel : « Cet appel est soumis aux groupes, ronds-points ou assemblées locales de gilets jaunes, pour validation, amendement ou rejet. Ceux-ci seront rendus publics. Envoyez-les à l'adresse : inscriptionassemblee@riseup.net ».

Les Gj du Magny.

(Texte relu et retravaillé par cinq personnes.)